

EXERCICE
1934

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège Social : 3, Rue d'Antin, PARIS

CAPITAL : 300 MILLIONS DE FRANCS

Registre du Commerce, Seine, N° 103.673

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 9 Avril 1935

RAPPORTS ET RÉOLUTIONS

PARIS
IMPRIMERIE SPÉCIALE DE BANQUE
181, RUE DU CHATEAU-DES-RENTIERS

1935

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

Conseil d'Administration :

MM. EMILE MOREAU, *Président*,
J. KULP, *Vice-Président*,
A. BÉNAC, *Administrateur*,
JULES CAMBON, —
R. DELAUNAY BELLEVILLE, —
R. LEHIDEUX, —
E. MERCIER, —
C^{te} F. PILLET-WILL, —
CHARLES RIST, —
E. STERN, —

Censeurs :

MM. J. MAY et A. BAUDET

Commissaires

POUR L'EXERCICE 1935

MM. CH. BUNGENER, P. BEUGIN, H. LAPORTE

Directeur Général : M. HORACE FINALY.
Directeurs { MM. E. OUDOT, L. WIBRATTE, A. ATTHALIN,
A. ROUDY, C. COUTURE.
Secrétaire Général { M. H. JAHAN.
Directeurs-Adjoints { MM. A. JACQUES, E. DE LA LONGUINIÈRE,
E. CAUDRELIER, M. BOYER et J. BORDE-
LONGUE.
Sous-Directeurs { MM. G. GOUILLY, E. BERTIAUX, H. BURNIER,
A. JULLIEN, J. LEQUIME et R. SALEM.

Fondés de Pouvoirs :

MM. R. TAVERNIER, P. VINSON, P. CURNILLE, G. BERTAUTS-COUTURE,
M. BURDIN, C. GUERPILLON, M. LEGRAIN, E. QUITARD, J. BAPST,
J. BEDIER, H. CAMERLYNCK et H. RAQUIN.

BANQUE
DE
PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL : 300 MILLIONS DE FRANCS

Registre du Commerce, Seine, N° 103.673

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 9 Avril 1935

Rapport du Conseil d'Administration.
Rapport des Commissaires.
Résolutions de l'Assemblée.
Comptes de l'Exercice 1934.

PARIS
IMPRIMERIE SPÉCIALE DE BANQUE
181, RUE DU CHATEAU-DES-RENTIERS
1935

BANQUE
DE
PARIS ET DES PAYS-BAS

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

A

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

du 9 Avril 1935

MESSIEURS,

Faisant suite à plusieurs années de crise, l'exercice dont nous avons l'honneur de vous rendre compte accuse la lenteur d'un rétablissement exceptionnellement laborieux. L'espoir d'une ample reprise, qui aurait généralisé et consolidé les résultats plus favorables enregistrés par quelques pays en 1933, s'est trouvé déçu et, malgré certains indices encourageants, tels que l'accroissement de la production mondiale et la diminution globale du chômage, la situation, dans l'ensemble, ne s'est pas sensiblement améliorée.

De sérieux éléments d'incertitude subsistent, en effet. Aucune hausse n'a été enregistrée sur les prix des matières premières,

qui ont accusé, au contraire, quelque faiblesse vers le milieu de l'année. Le commerce international se heurte à la même instabilité monétaire et à des restrictions de plus en plus rigoureuses. Les essais de redressement tentés par chacun des États ont abouti au renforcement de politiques d'isolement, dont ne sont exclus ni les procédés artificiels, ni les hypothèques sur l'avenir et qui modifient profondément la structure des économies nationales. Il n'est pas surprenant, dès lors, que l'on ait observé chez celles-ci des évolutions assez divergentes.

Certains pays se trouvent ainsi avoir bénéficié d'une amélioration qui, pour s'être ralentie en fin d'année, n'en reste pas moins appréciable. Mais l'on peut se demander si ces progrès ne trouveraient pas leur limite, comme leur origine, dans les besoins de marchés intérieurs cherchant à se suffire à eux-mêmes et s'ils se poursuivraient longtemps sans une réduction des obstacles qui s'opposent, à l'heure actuelle, au relèvement des exportations.

D'autres pays, en revanche, ont eu à faire face à une situation plutôt aggravée. Sans doute, l'effort d'ajustement qu'ils s'imposent représente-t-il pour eux un assainissement dont ils profiteront tôt ou tard. Mais cet effort s'avère de plus en plus dur, à mesure que s'épuisent les réserves des sociétés et des individus, tandis que les compressions réalisées demeurent toujours en-deçà des exigences croissantes de la crise. Enfin, l'équilibre si péniblement acquis reste suspendu à l'éventualité de nouvelles perturbations monétaires, ainsi qu'en témoigne le récent exemple de la Belgique.

En France, la pression des nécessités économiques sur la vie politique du pays s'est traduite par un malaise intérieur, qui a atteint son point culminant pendant les premiers mois de 1934.

Des préoccupations d'ordre international, que les événements récents semblent avoir confirmées, ont également, pendant une grande partie de l'année, réagi fâcheusement sur le mouvement des affaires. Enfin, s'ajoutant à ces causes psychologiques, la baisse des prix agricoles a entraîné une nouvelle et importante diminution du pouvoir d'achat des campagnes.

Il en est résulté, en définitive, une indéniable accentuation de la crise. De fait, aucune branche de l'activité commerciale ou industrielle n'a été épargnée. Le chômage, sans atteindre aux proportions qu'il garde en plusieurs pays étrangers, s'est sensiblement accru. Le marché des capitaux a manifesté, de son côté, une réserve significative, tandis qu'une nouvelle étape de baisse était enregistrée en bourse sur l'ensemble des valeurs mobilières.

Cependant, des économies réelles, bien qu'insuffisantes encore, ont été effectuées sur les dépenses publiques, avec l'amorce d'un dégrèvement fiscal dont l'urgence s'impose toujours. Le Gouvernement s'est appliqué aussi à susciter une réduction des taux à long terme, dont les collectivités publiques et privées attendaient un allègement; mais cette politique s'est trouvée limitée par les fréquents appels au crédit, auquel le Trésor a été contraint par la nécessité des échéances et le déficit persistant du budget. D'autre part, une conférence impériale a réuni à Paris les représentants des colonies françaises pour y discuter de leurs communs intérêts avec la métropole.

L'action ainsi engagée sur de multiples terrains n'a pas encore produit l'effet de redressement durable qu'il est permis d'en attendre. Mais si, après les hésitations de l'automne et de l'hiver, les tendances plus favorables relevées en plusieurs pays venaient à s'y préciser, le retard dont semble pâtir actuellement

la France ne saurait se prolonger longtemps, pas plus que n'a duré la situation privilégiée dont elle bénéficia pendant les deux premières années de la crise.

Après les difficultés exceptionnelles auxquelles nous avons eu à faire face et dont nous venons de retracer brièvement le tableau, vous ne serez pas surpris que nous vous présentions, cette année, des résultats sensiblement inférieurs à ceux des exercices précédents.

Alors que les possibilités d'opérations internationales demeuraient extrêmement limitées, jamais, dans notre Pays même, l'esprit d'entreprise ne s'est heurté à tant d'obstacles. L'excès de fiscalité ou la cherté de l'argent auraient paralysé, en effet, toute initiative que les événements n'auraient pas découragée d'avance. De là, si l'on excepte les souscriptions aux emprunts publics, un arrêt complet des investissements de capitaux qui, plus encore que les transactions commerciales, intéressent une Banque d'affaires. Aussi, votre Établissement ne pouvait qu'accentuer l'attitude de réserve à laquelle il a dû se résigner depuis plusieurs années déjà, gardant ses moyens d'action pour une heure plus propice, que nous voulons espérer prochaine.

Les bénéfices bruts ont atteint, après amortissements mais avant déduction des frais généraux, un montant de Fr. 73.121.444,49, inférieur de Fr. 26.082.968,39 à celui de l'an passé. Ainsi qu'il apparaît à la lecture du Compte de Profits et Pertes, la raison doit en être cherchée dans la baisse des revenus du Portefeuille et surtout dans l'arrêt presque complet des diverses opérations sur titres par lesquelles se manifeste l'activité de notre département financier et dont les produits sont

comptabilisés sous la rubrique « Fonds publics, actions et obligations ».

En présence de cette situation, nous avons entrepris, au cours de l'année, un nouvel effort de compressions rigoureuses, qui doit se traduire par une dizaine de millions d'économies, lorsqu'il aura atteint son plein effet, et dont la moitié environ pourra être acquise dès 1935. Pour l'exercice dont nous avons à vous rendre compte, les Frais Généraux se sont élevés à Fr. 74.333.503,76, en diminution de Fr. 1.508.488,30 sur 1933, ce qui porte à 20 % l'économie déjà réalisée depuis 1930.

Le solde bénéficiaire se trouve ainsi réduit à Fr. 787,938,73. Il nous a paru, dans ces conditions, que les circonstances commandaient de renoncer cette année à toute distribution de dividende et nous vous proposons de joindre ce montant au report à nouveau des exercices antérieurs, qui se trouverait porté de la sorte à Fr. 6.028,166,09.

Les chiffres du Bilan sont également caractéristiques de la position de repli adoptée cette année par la Banque. Leur total ressort, en effet, à Fr. 2.676.469.473,58, contre Fr. 3.102.133.169,01 en 1933.

Les Comptes-courants créditeurs, à vue et à terme figurent au Passif pour Fr. 1.043.830.763,73 et Fr. 744.624.833,63, contre Fr. 1.248.614.784,19 et Fr. 963.149.073,11 dans les comptes de la précédente année. Cette nouvelle diminution traduit surtout les besoins d'une clientèle commerciale et industrielle que la prolongation de la crise contraint de faire appel aux réserves liquides qu'elle peut posséder en banque. Ajoutons que nous nous sommes préoccupés nous-mêmes de maintenir les dépôts qui nous sont

confiés dans la proportion des possibilités de emploi, qui demeurent très limitées.

C'est ce que révèle, à l'actif, le nouveau fléchissement du Portefeuille-Effets, dont le montant atteignait seulement Fr. 565.641.872,34 pour la France et Fr. 73.915.373,87 pour l'Étranger, contre Fr. 682.122.830,61 et Fr. 105.280.230,27 au 31 Décembre 1933, accusant ainsi le ralentissement des échanges commerciaux et la difficulté de trouver sur la place de Paris du bon papier commercial.

D'autre part, les postes "Espèces en Caisse et à la Banque de France" et "Banques et Correspondants en France et à l'Étranger" ont été ramenés respectivement de Fr. 484.148.474,75 à Fr. 352.227.868,15 et de Fr. 239.940.790,49 à Fr. 151.169.144,18. Cette réduction de nos disponibilités, en majeure partie improductives, n'a jamais porté atteinte à une liquidité que nous avons toujours maintenue parfaite.

Malgré ces difficultés de emploi et les taux d'intérêt très bas pratiqués sur le marché à court terme, les opérations courantes de banque ont permis à notre département d'escompte et de crédit d'obtenir des résultats assez voisins de ceux de l'an passé.

De leur côté, nos services de bourse ont tenté de développer leur activité, dans les conditions très limitées qu'autorisaient l'atonie et l'exiguité du marché, en orientant la clientèle vers des opérations d'arbitrage permettant d'améliorer le rendement et la qualité de son portefeuille.

Quant aux affaires financières, qu'il nous reste à passer rapidement en revue, elles ont été particulièrement affectées,

comme nous l'avons indiqué déjà, par les conditions générales que nous vous avons rappelées au début de ce rapport.

Les émissions de valeurs mobilières ont été très peu nombreuses, en dehors des appels au crédit des pouvoirs publics, auxquels nous avons donné tout notre concours.

Nous avons participé ainsi au placement des *Bons du Trésor* 5 % à 5, 10 et 15 ans, des *Obligations du Trésor* 4 %, des *Bons du Trésor* 4 1/2 %, à 3, 6 et 10 ans, des billets de la *Loterie Nationale*, auxquels il y a lieu d'ajouter les obligations des *Postes, Télégraphes & Téléphones*, et les bons de l'*Administration des Chemins de Fer de l'État* et de l'*Administration des Chemins de Fer d'Alsace et de Lorraine*.

Nous avons également contribué à la réalisation des opérations auxquelles ont eu recours, sur le marché de Paris, le *Gouvernement Général de l'Algérie*, le *Gouvernement Tunisien*, l'*Empire Chérifien*, le *Gouvernement Général de l'Indochine*, le *Gouvernement de la Réunion*, le *Territoire du Cameroun*, le *Gouvernement Général de l'Afrique Équatoriale Française*, le *Gouvernement de la Guyane*, le *Gouvernement de la Guadeloupe* et le *Gouvernement de la Côte Française des Somalis*.

Il en a été de même pour les emprunts 5 1/2 % à lots et 5 % de la *Ville de Paris* et pour celui à 5 1/2 % de la *Ville de Marseille*.

Nous avons procédé, d'autre part, avec les principaux Établissements de la place, à l'émission des obligations de la *Régie Foncière de la Ville d'Alger* et à celle des bons de la *Régie Foncière de la Ville de Grenoble*.

Nous avons, en outre, prêté nos guichets, pour la réalisation de leurs emprunts respectifs, au *Crédit National*, à la *Caisse Natio-*

nale de Crédit Agricole et au Crédit Foncier de France, ainsi qu'à la Compagnie des Chemins de Fer de l'Est, à la Compagnie des Chemins de Fer du Midi, à la Compagnie des Chemins de Fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée et à la Compagnie du Chemin de Fer de Paris à Orléans.

Enfin, nous avons concouru, dans les mêmes conditions, au placement des obligations de la Compagnie du Chemin de Fer Métropolitain de Paris et à celui des bons de l'Union d'Électricité et de la Compagnie Générale Transatlantique.

Les augmentations de capital ont été particulièrement rares. Nous avons effectué, cependant, celles dont nous avons été chargés par la Compagnie Parisienne de l'Air Comprimé et par la Compagnie Parisienne de Distribution d'Électricité; les résultats de ces deux dernières opérations seront acquis à l'exercice en cours. La Société Marocaine de Distribution d'Eau, de Gaz et d'Électricité nous a confié, d'autre part, la réalisation d'une opération analogue à laquelle elle a décidé de procéder par distribution de réserves.

Nous avons également recueilli des souscriptions aux actions nouvelles de la Compagnie d'Électricité et Gaz du Nord, de la Société des Usines Chimiques Rhône-Poulenc, de la Compagnie Française de Raffinage et de la Compagnie des Caoutchoucs du Mékong.

Il est inutile d'insister, enfin, sur les obstacles que n'eût pas manqué de rencontrer l'émission de nouveaux emprunts étrangers sur le marché de Paris. Nous n'avons à vous signaler, dans cet ordre d'idées, que des opérations de conversion. C'est à

cet objet que répondait l'Emprunt Extérieur 5 % 1934 du Royaume de Belgique dont nous avons assuré le succès avec le concours d'un certain nombre d'Établissements français et belges. Nous avons joué également un rôle important dans les négociations qui ont abouti à la conversion de la tranche française de l'Emprunt 1923-1943 du Gouvernement Autrichien en obligations 5 % 1934-1959, qui n'ont fait l'objet, d'ailleurs, d'aucun placement dans le public.

Nous avons négocié, d'autre part, sur la demande des pouvoirs publics, l'escompte en Hollande des Bons du Trésor Français,

Ajoutons que votre Établissement a été chargé de centraliser les opérations relatives au remboursement des obligations en dollars précédemment émises par les Villes de Bordeaux, Lyon et Marseille.

La contribution des Succursales aux résultats globaux de l'exercice est aussi exceptionnellement réduite cette année. Les pays dans lesquels s'exerce leur activité ont connu, en effet, une évolution assez semblable à celle dont nous avons subi, en France, les effets déprimants. Et si leur situation demeure, financièrement et moralement, aussi forte que celle du Siègè, l'absence d'activité a entraîné une diminution corrélative de leurs profits.

L'effort accompli par le Gouvernement néerlandais pour équilibrer le budget de l'État et assurer la stabilité monétaire a déterminé une reprise des fonds publics, à la faveur de laquelle d'importantes opérations de conversion ont été réalisées. Notre Succursale d'Amsterdam a pu concourir ainsi à l'émission d'un emprunt 5 % et de deux emprunts de conversion 4 % de la Ville d'Amsterdam.

La situation du marché financier belge n'a permis, au cours de l'exercice 1934, aucune émission de valeurs mobilières. La

marche des services bancaires de notre Succursale de Bruxelles a été normale ; mais, devant la pénurie des affaires, elle s'est efforcée d'opérer une nouvelle réduction de ses charges, qui ont encore fait l'objet d'un abattement appréciable.

Bien que la Bourse ait été également inactive sur la place de Genève, il a pu y être procédé à divers placements de titres, auxquels notre Succursale s'est intéressée. Signalons, à cet égard, l'*Emprunt Fédéral 4 %*, les emprunts des *Cantons de Berne* et du *Valais*, des *Villes de Berne* et de *Lucerne*, des *Chemins de Fer Fédéraux* et celui de la *Société Financière du Gaz et d'Energie à Luxembourg*. Elle a participé, également, à l'émission de la tranche suisse de l'*Emprunt de Conversion Garanti du Gouvernement Fédéral Autrichien*.

Il nous reste, avant de terminer cet exposé, à remercier, en votre nom et au nôtre, le Personnel de votre Établissement pour le zèle et l'application dont il n'a cessé de faire preuve, tant au Siège que dans les Succursales, dans l'accomplissement d'une tâche qui s'est trouvée alourdie par la diminution des effectifs et la complexité des affaires.

Un deuil sensible nous a atteints, au début de 1935, dans la personne de notre Directeur honoraire Mr. Edmond MORET. Entré à la Banque en 1900, après avoir occupé un poste important au Crédit Lyonnais, Mr. MORET a rendu d'éminents services dans la négociation d'opérations financières et notamment d'emprunts à l'étranger et a pris une part active à la création et l'administration de plusieurs affaires dans lesquelles nous sommes intéressés.

Vous vous joindrez à nous pour adresser à sa famille l'expression de nos vives condoléances.

Nous avons encore eu à déplorer, au cours de l'année dernière, le décès de Mr. Paul GRUNEWALD, sous-Directeur de votre Établissement. Entré à la Banque en 1896, Mr. GRUNEWALD, a apporté à l'exercice des fonctions auxquelles il a été successivement appelé un dévouement et une conscience unanimement appréciés et nous sommes certains que vous vous associerez à nos regrets.

D'autre part, nous avons à vous signaler la retraite de Mr. Joseph CHOPPIN DE JANVRY, Directeur-adjoint, qui faisait partie depuis 42 ans des cadres de votre Établissement. Votre Conseil a tenu, en témoignage des services rendus, à lui conférer l'honoraire dans son grade.

Il a fait de même pour Mr. Henri BALLEZ, Chef du Contrôle, qui s'est retiré après 53 années d'un concours exceptionnellement actif. Durant cette longue carrière, il a pu faire apprécier des qualités de travail qui lui constituent, avec l'attachement dont il n'a cessé de faire preuve, des titres à notre fidèle souvenir.

Nous avons été heureux d'appeler à siéger dans notre Conseil d'Administration Mr. Ernest MERCIER. Mr. MERCIER occupe, à juste titre, une situation prépondérante dans l'industrie française, après avoir été, depuis la guerre, un des principaux artisans de son développement. Sa collaboration nous sera donc particulièrement précieuse et nous vous demandons de bien vouloir ratifier sa nomination.

Nous avons à vous faire part, enfin, de la désignation de Me. CRENA DE LONGH, Directeur de la Nederlandsche Handel-Maatschappij, pour occuper dans le Comité Consultatif de la Succursale d'Amsterdam la place laissée vacante par le départ de

Me. BIERENS DE HAAN. Nous ne doutons pas que la Succursale n'ait à se féliciter du concours compétent qu'il veut bien lui apporter.

Les mandats de trois membres de votre Conseil d'Administration, MM. A. BENAG, R. LEHIDEUX, Comte F. PILLET-WILL, viennent cette année à expiration. Nous vous rappelons que les Administrateurs sortants sont rééligibles.

Vous aurez à pourvoir aussi à la nomination d'un Censeur, en remplacement de Mr. A. BAUDET, Censeur sortant. Nous vous rappelons que les Censeurs sortants sont rééligibles.

Nous vous soumettrons, après lecture du Rapport de Mr. le Commissaire aux Comptes, les résolutions dont le texte vous a été remis à votre entrée dans cette salle.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

MESSIEURS,

Mr. le Comte de Lyrot, que dans votre Assemblée Générale Ordinaire du 10 Avril 1934 vous aviez désigné, en même temps que moi-même, comme Commissaire, à l'effet de procéder à l'examen des Comptes de l'Exercice 1934, s'est trouvé, en raison de son état de santé, dans l'impossibilité de remplir son mandat.

Conformément aux termes de la résolution que vous avez votée, j'ai donc procédé seul à cet examen.

J'ai pris connaissance dans les délais légaux des Comptes de l'Exercice 1934, du Bilan et du Compte de Profits et Pertes de la Banque de Paris et des Pays-Bas au 31 Décembre dernier.

J'ai pu apprécier l'exactitude du Bilan qui vous est soumis et la parfaite tenue des écritures sociales.

Le Bilan se totalise, tant à l'Actif qu'au Passif,
par Fr. 2.676.469.473,58

Les disponibilités s'élèvent à Fr. 1.197.601.509,36
et sont groupées sous les rubriques suivantes :

1 ^o <i>Espèces en Caisse et à la Banque de France</i>	Fr.	352.227.868,15
2 ^o <i>Banques et Correspondants en France et à l'Etranger</i>	Fr.	151.169.144,18
3 ^o <i>Portefeuille-Effets France et Bons de la Défense Nationale, Portefeuille-Effets Etranger</i> ..	Fr.	639.557.246,21
4 ^o <i>Coupons à encaisser</i>	Fr.	29.436.314,48
5 ^o <i>Reports</i>	Fr.	25.210.936,34
soit au Total	Fr.	1.197.601.509,36

Ce chiffre comparé à celui des exigibilités à vue témoigne de la grande liquidité des ressources sociales.

Les valeurs appartenant à la Banque sont comprises sous la rubrique "Portefeuille-Titres" dont le montant atteint... Fr. 394.720.113,79

Ce Portefeuille n'a subi que peu de modifications depuis l'an dernier, de même que les *Participations diverses* qui figurent pour... Fr. 140.399.758,63

Les *Comptes-courants débiteurs* se montent à. Fr. 650.184.905,39 en diminution de plus de Fr. 86.000.000.

Les *Comptes débiteurs par acceptations* à... Fr. 74.129.125,69

Les devises étrangères ont été évaluées au cours des changes du 31 Décembre dernier.

Les *Effets à l'encaissement* Fr. 92.728.739,32 représentent un compte d'ordre ayant sa contre-partie au Passif.

Les *Comptes divers*..... Fr. 99.010.321,40 comprennent notamment un certain nombre de comptes d'ordre ayant leur contre-partie au Passif.

Les *Immeubles* de la Société figurent pour. Fr. 27.695.000, » sans changement.

Au *Passif*, le Capital figure pour..... Fr. 300.000.000, »

Les *Réserves* sont groupées sous les rubriques suivantes :

1° *Réserve Extraordinaire*..... Fr. 250.000.000, »

2° *Réserve Légale* Fr. 30.000.000, »

3° *Fonds de Prévoyance* (y compris la part appartenant aux Administrateurs en Exercice). Fr. 12.296.497,82 auxquels il y a lieu d'ajouter le *report* des exercices antérieurs..... Fr. 5.240.227,36

Total..... Fr. 297.536.725,18

Les autres comptes du Passif comprennent :

Les *Effets à Payer* Fr. 94.106.267,82

Les *Comptes-courants créditeurs à vue et à terme* Fr. 1.788.475.599,38

L'ensemble des sommes affectées au *Service des Retraites* s'élève à..... Fr. 9.174.996,55

Les *Comptes divers*..... Fr. 93.659.206,60 contiennent, outre un certain nombre de comptes d'ordre, des provisions diverses et des comptes ne rentrant sous aucune des autres rubriques du Bilan.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Au crédit de ce compte, nous trouvons les
Commissions de Banque qui ont produit Fr. 24.740.415,37
en augmentation de Fr. 731.000, » sur l'an dernier.

Les Revenus des *Portefeuille-Titres et Effets, Reports, Intérêts et Divers* Fr. 41.777.792,19
contre Fr. 51.195.791,50 pour l'exercice précédent.

Les *Fonds Publics, Actions et Obligations* .. Fr. 7.992.636,89
contre Fr. 23.657.433,67.

Le Bénéfice net des *Succursales* Fr. 610.600,04
au lieu de Fr. 2.342.185,06.

Le total des Profits s'élève ainsi à Fr. 75.121.444,49
en diminution de Fr. 26.000.000 »

Au débit l'ensemble des *Frais Généraux* se
monte à Fr. 74.333.505,76
en diminution de Fr. 1.508.488,30.

En résumé, le Compte de Profits et Pertes se
solde par un bénéfice net de Fr. 787.938,73
qui, ajouté au report de l'Exercice précédent,
porte le solde créditeur à Fr. 6.028.166,09

Votre Conseil vous demande de reporter ce solde à nouveau.
Je vous propose, Messieurs, d'approuver les Comptes tels qu'ils
vous sont présentés par votre Conseil d'Administration.

Paris, le 15 Mars 1935

Le Commissaire :

Signé : Charles BUNGENER

RÉSOLUTIONS

VOTÉES A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 9 AVRIL 1935

Première Résolution

L'Assemblée Générale

Approuve le Rapport du Conseil d'Administration et le Rapport des Commissaires, ainsi que les comptes de l'Exercice 1934 tels qu'ils sont présentés par le Conseil d'Administration.

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale

Confirme la nomination faite à titre provisoire par le Conseil (Art. 20 des Statuts) de Mr. Ernest MERCIER, comme Administrateur pour 6 ans.

et réélit

Mr. A. BÉNAC, Administrateur.

Mr. R. LEHIDEUX, Administrateur.

Mr. le Comte F. PILLET-WILL, Administrateur.

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale réélit Mr. A. BAUDET, Censeur.

Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale

Donne aux Administrateurs les autorisations exigées par l'article 40 de la loi du 24 Juillet 1867, pour les opérations qu'ils ont pu faire avec la Banque, soit en leur nom personnel, soit comme Administrateurs d'autres Sociétés.

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale nomme

MM. Charles BUNGENER, Pierre BEUGIN et Henry LAPORTE
Commissaires chargés de faire un rapport à la prochaine Assemblée
Générale Ordinaire sur la situation de la Société, sur le Bilan et sur
les Comptes présentés par les Administrateurs pour l'Exercice 1935,
avec faculté, pour chacun des Commissaires, d'accomplir seul le mandat
ci-dessus, en cas d'empêchement de ses Collègues pour une cause
quelconque.

Et fixe à cinq mille francs pour chacun d'eux l'indemnité annuelle
des Commissaires.

COMPTES de l'Exercice 1934

BILAN GÉNÉRAL AU 31 DÉCEMBRE 1934

ACTIF

Espèces en Caisse et à la Banque de France.....	Fr.	352.227.868,15
Banques et Correspondants en France et à l'Étranger.....		151.169.144,18
Portefeuille-Effets. { France et Bons de la Défense Nationale		565.641.872,34
{ Étranger		73.915.373,87
Coupons à encaisser.....		29.436.314,48
Reports		25.210.936,34
Portefeuille-Titres		394.720.113,79
Participations diverses		140.399.758,63
Comptes-courants débiteurs.....		650.184.905,39
Débiteurs par acceptations.....		74.129.125,69
Effets à l'encaissement		92.728.739,32
Comptes divers		99.010.321,40
Immeubles		27.695.000 »
Fr.		2.676.469.473,58

PASSIF

Capital	Fr.	300.000.000 »
Réserve Extraordinaire		250.000.000 »
Réserve légale		30.000.000 »
Fonds { Appartenant aux Actionnaires		12.147.565,85
de Prévoyance { Appartenant aux Administrateurs en exercice.....		148.931,97
Effets à payer.....		94.106.267,82
Comptes-courants créditeurs { à vue.....		1.043.850.765,73
{ à terme		744.624.833,65
Dotation en faveur du Personnel (compte ancien).....		—
Service des Retraites		9.174.996,55
Comptes exigibles après encaissement.....		92.728.739,32
Comptes divers		93.659.206,60
Report Exercice précédent		5.240.227,36
Profits et Pertes, Exercice 1934		787.938,73
Fr.		2.676.469.473,58

COMPTE DE PROFITS et PERTES (Exercice 1934)

DÉBIT

I	
Impôts et Contributions	Fr. 9.017.484,69
II	
Dépenses de Personnel	48.406.369,68
III	
Retraites et Caisse de prévoyance pour le Personnel.....	4.304.576,90
IV	
Frais de bureau, Dépenses d'entretien, de Mobilier et de Matériel.....	6.630.094,17
V	
Frais de Voyage, Déplacements, Publicité, Assurances, Timbres et Ports, Télégrammes, etc.	5.861.420,32
VI	
Décision de l'Assemblée Générale du 27 Janvier 1872	
Allocation annuelle au Conseil d'Administration à titre de jetons de présence	100.000 »
Jetons de présence de MM. les Censeurs et indemnité allouée à MM. les Commissaires.....	13.560 »
Solde formant le bénéfice net mentionné au Bilan général.....	74.333.505,76
	787.938,73
	Fr. 75.121.444,49

CRÉDIT

Commissions de Banque.....	Fr.	24.740.415,37
Revenus des Portefeuille-Titres et Effets, Reports, Intérêts et Divers		41.777.792,19
Fonds Publics, Actions et Obligations		7.992.636,89
Bénéfice net des Succursales.....		610.600,04
	Fr.	75.121.444,49

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

SUCCURSALES

COMITÉS CONSULTATIFS

DIRECTEURS ET FONDÉS DE POUVOIRS

AMSTERDAM .

MM. P. VOÛTE, JUNIOR.
P. E. TEGELBERG.
E. D. VAN WALRÉE.
Me D. CRENA DE IONGH.

Succursale d'Amsterdam :

DIRECTEUR. M. W. LA GRO.
SOUS-DIRECTEUR . . M. A. DEKNATEL.
SOUS-DIRECTEUR-ADJOINT . . M. L. E. VOORZANGER.
FONDÉS DE POUVOIRS { MM. H. A. EISMA.
H. CORSIN.

BRUXELLES . .

MM. H. URBAN, *Président*.
A. CALLENS.
JULES JADOT.
H. de TRAUUX de WARDIN.
G. HANNECART.

Succursale de Bruxelles :

DIRECTEUR. M. J. MOISE.
DIRECTEUR-ADJOINT. M. A. E. ROLIN.
SOUS-DIRECTEURS. . { MM. Ed. BAYOT.
L. BILQUIN.
FONDÉS DE POUVOIRS { MM. J. BLANCQUAERT.
J. LEPÈRE.
J. NOIRFALISE.

GENÈVE

MM. CH. GAUTIER.
M. HENTSCH.
A. LOMBARD.
A. MARTIN-ACHARD.

Succursale de Genève :

DIRECTEUR. M. E. VIDOUDEZ.
SOUS-DIRECTEUR . . M. H. FLAMAND.
FONDÉS DE POUVOIRS { MM. F. JACQUEMOUD.
CH. LACHÉ.
E. de RHAM.

